

Actions en direction des professionnel·les

salarié·es / bénévoles / élu·es



de 6 à 15 participant·es

Salarié·es, responsables, agent·es de la FPT,
élu·es, bénévoles et étudiant·es



Ateliers – Formations – Actions de rue –
Accompagnements – Conférences populaires –
Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse »



Sur site principalement



Tarif sur demande

UNE OBLIGATION DE FORMATION À L'ÉGALITÉ

Selon l'article D6112-1 du Code du travail créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008, « Toute personne concourant à la formation professionnelle tout au long de la vie est formée aux règles relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contribue, dans l'exercice de son activité, à favoriser cette égalité ».

Cette obligation concerne à la fois toutes les formateur·ices ainsi que les personnes concourant à la formation.

Méthode pédagogique

UNE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE ET ÉMANCIPATRICE

La démarche pédagogique consiste à partir de la pratique des participant·es en privilégiant une approche ascendante et transversale de la construction des savoirs. La matière première utilisée par les intervenantes est constituée de situations concrètes, de vécus personnels et professionnels ainsi que de retours d'expériences. Cette matière permet de nourrir des prises de conscience et la réflexion nécessaires au cheminement d'émancipation et de transformation sociale visées.

DES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les intervenantes mobilisent pour cela des dispositifs pédagogiques issus de l'éducation populaire et du théâtre de l'opprimé·e : pense-écoute, groupes d'interview mutuels, jeux de rôles, débats mouvants, photo-langage, arpentage, enquête conscientisante, world café... Ces dispositifs permettent une participation active des personnes et favorisent l'appropriation des différentes notions abordées par l'expérimentation directe. Ils visent également à créer une dynamique de groupe, propice à ce que chaque personne se sente à l'aise pour s'exprimer, débattre et participer à des chantiers collectifs.

UN CADRE SÉCURISANT ET LUDIQUE

Les intervenantes se portent garantes d'un cadre favorisant l'expression de toutes et tous, protégeant la parole de chacun·e, et canalisant les rapports de pouvoir qui peuvent s'opérer dans tout collectif. Elles pensent le déroulé des accompagnements de manière dynamique, variant les temps en plénière et en sous-groupes, ainsi que les apports théoriques et les études de cas concrets.

DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES VARIÉS

Un coin « ressources » est proposé, incluant ouvrages, brochures, .. ainsi qu'un paperboard collaboratif permettant de mettre en commun nos conseils de lectures, vidéos ou podcasts. Les supports utilisés sont transmis aux participant·es, ainsi qu'une bibliographie.

UNE ÉQUIPE DERRIÈRE L'INTERVENANTE

L'ensemble du travail en amont et entre les séances est supervisé par l'équipe de rÉGALons-nous!. Dans notre collectif, nous estimons nécessaire la réflexion collective et l'apport d'un regard extérieur. Derrière l'intervenante donc, ce sont trois professionnelles qui travaillent à l'élaboration et à l'ajustement de chaque séquence pédagogique.

Secteurs d'intervention

**MILIEU
COOPÉRATIF**

**ANIMATION
SOCIO-CULTURELLE**

**PETITE
ENFANCE**

**MILIEU
SPORTIF**

**FONCTION
PUBLIQUE
TERRITORIALE**

**MILIEU CULTUREL
ET FESTIF**

**TRAVAIL SOCIAL
ET PROTECTION
DE L'ENFANCE**

• MILIEU COOPÉRATIF

Cette accompagnement vise à sensibiliser et former les acteur·ices des structures de l'ESS en tenant compte de la spécificité de ces milieux. En effet, les valeurs affichées par ces structures (associations, ONG, mutuelles, coopératives, ...) provoquent du déni. « L'égalité femmes-hommes est dans nos principes », et pourtant, la réalité montre la persistance d'inégalités bien ancrées : gouvernance, mixité des métiers, salaires, plafond de verre, conditions de travail, sexisme ordinaire, etc. Le déni est alors une violence supplémentaire à combattre. La réalité de l'ESS, c'est aussi l'urgence de survivre économiquement, c'est une certaine culture du faire ensemble, dont nous tenons compte dans notre proposition de formation.

Dans ce contexte, la question de l'égalité professionnelle et du cadre juridique ne suffisent pas. Il s'agit d'aborder la question en terme de rapports sociaux, l'enjeu majeur étant que le combat contre le sexisme ne soit pas porté par une personne volontaire, qui en subira les conséquences (la fameuse « féministe de service ») mais bien par le collectif. Il s'agit donc de susciter chez les participant·es des prises de conscience du système oppressif ainsi que l'envie de participer à cette transformation sociale et politique. Celle-ci étant indispensable à un fonctionnement réellement égalitaire et inclusif.

Les intervenantes de rÉGALons-nous! ont participé à la recherche-action « Fabriquons l'égalité » portée par la Manufacture Coopérative et ont participé à l'écriture de l'ouvrage « Fabriquer l'égalité. Pour en finir avec le sexisme dans l'économie sociale et solidaire » publié en 2019 aux éditions L'Atelier.

Iels se sont rÉGALé·es

CRESS • Manufacture Coopérative • Bigre Rencontre • Oxalis • Coopaname • COPEA • Le GRAP • URSCOP Rhone Alpes • Cabestan • CGT Aurillac • Solidaires Nimes • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Université éphémère « Fabriquer l'égalité femmes-hommes dans l'ESS » – 2 jours
- Formation « Agir contre le sexisme en milieu coopératif » – 1 à 2 jours
- Cycle d'ateliers « Des hommes pour l'égalité » – 3x3 heures
- Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse » – 3 heures

« Merci infiniment pour ce travail précieux. Bravo d'avoir su mêler intelligemment le rire, la pédagogie et l'émotion pour transmettre le message. J'ai été frappée en fin de conférence du silence qui régnait tout d'un coup au moment où vous avez énuméré toutes ces funestes statistiques. C'était un moment très fort. De vous voir partager ces paroles de femmes et de remettre les injustices en perspective me donne encore plus envie de m'investir concrètement dans la lutte féministe ! »

Suite à la conférence gesticulée « L'arnaque de la princesse »

• ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

Les discriminations et violences de genre sont le produit d'un système sexiste, basé sur des stéréotypes encore bien ancrés. On les retrouve dans les livres, les expressions, les films, le langage, les publicités ou encore les jouets, et ainsi plus largement dans l'éducation et la culture. La lutte anti-sexiste a donc pour levier premier l'enrayement de ce processus de conditionnement genré qui enferme les individus, et ce dès le plus jeune âge, dans des injonctions sexuées.

Dans l'animation socio-culturelle, les professionnel·les ont de ce fait un rôle pivot. Au contact direct avec les jeunes, et cela dans un cadre de loisirs, ils et elles peuvent agir directement. Pour cela, il est donc essentiel que ces professionnel·les soient conscientisé·es, formé·es et aient des espaces réguliers d'analyse de pratiques.

L'accompagnement que nous proposons peut prendre plusieurs formes, telles qu'un atelier de sensibilisation sur les bases de l'égalité des genres avec une approche spécifique au travail auprès des jeunes et des enfants, un accompagnement de l'équipe en situation, et des ateliers d'approfondissement (postures professionnelles et rapports de pouvoir, représentations stéréotypées dans l'environnement ludique, prévention des violences sexistes, outillage pour des projets anti-sexistes). La conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse » est également un excellent moyen d'interpeller et de créer des échanges, dans un contexte moins officiel. Elle permet d'ailleurs d'inviter les parents et autres personnes usagères de la structure, afin de contribuer à construire une culture égalitaire commune.

• MILIEU SPORTIF

Le mouvement MeToo créé en 2017 a mis en exergue le phénomène massif des violences sexistes et sexuelles dans de nombreux domaines, comme le milieu sportif. Inégalités de salaires, stéréotypes de genre, accès différencié à la médiatisation et aux équipements de qualité, sexisme ordinaire, violences sexuelles... autant de dimensions à questionner et à travailler pour lutter en faveur d'une égalité réelle dans le sport, celui-ci étant révélateur de bien des enjeux propres à la lutte contre le sexisme. À partir de l'histoire genrée des pratiques sportives, nous proposons donc des espaces de formation et d'échanges afin d'accompagner les (future)s éducateur·ices sportifs·ives à prendre conscience des différents enjeux de genre dans ce domaine, ainsi qu'à repérer des leviers favorisant une égalité dans le sport, sa pratique, sa gouvernance et sa diffusion.

Iels se sont rEGALé·es

CS de la Capelette – Marseille • MJC Madeleine Riberioux – Creteil • MPT Georges Sand – Montpellier • CS Jacques Brel et Tichadou – Port de Bouc • Colonies des 400 coups • CS La Mulatière – Lyon • MJC Victor Hugo – Annecy • MQ Notre Dame des Marins – Marseille • CS André Malraux – Nîmes • Médiathèque Méjanès – Aix en Provence • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Formation-accompagnement « Pour une animation socio-culturelle sans sexisme » – 4 jours
- Formation « Stéréotypes de genre et égalité filles-garçons dans l'animation péri-scolaire » – 4 jours
- Formation « Intersectionnalité: de quoi parle-t-on ? » – 2 jours
- Atelier « Sport et sexisme: le sport féminin n'existe pas ! » – 3 heures
- Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse » – 3 heures

• PETITE ENFANCE

Les enfants, dès le plus jeune âge, sont soumis à une socialisation différenciée en fonction de leur sexe. En tant qu'adultes (parents et professionnel·les) nous projetons, le plus souvent inconsciemment, des représentations différenciées sur les bébés selon leur genre et cela se traduit par une relation éducative sexuée (valorisations, encouragements dans les activités, choix de vêtements, prise en compte des émotions ...). Les enfants sont ainsi influencé·es dans leurs choix, dans les compétences développées et dans leur propre estime d'elles/eux-mêmes. Enfin, la relation aux parents peut être également marquée par des stéréotypes sexistes, les mères étant encore souvent plus mentionnées et sollicitées que les pères, et le schéma hétéro-centré encore bien prégnant dans les représentations familiales.

En ce sens, les lieux d'accueil petite enfance sont des espaces fondamentaux pour enrayer ce conditionnement genré. D'une part, parce qu'ils sont de réels lieux de mixité, car tout en se reconnaissant des différences sexuées, les échanges entre les enfants ne sont pas encore marqués par la divergence des rôles sociaux. D'autre part, car ce sont des espaces de potentiel dialogue entre les parents et les professionnel·les. Enfin et surtout, parce qu'intervenir tôt permet d'anticiper et d'agir sur des attitudes précoces potentiellement discriminantes.

Notre accompagnement propose tout d'abord un module sur les bases de l'égalité filles-garçons dans la petite enfance, intégrant à la fois les relations entre enfants, professionnel·les-enfants et professionnel·les-parents, au travers de différents enjeux (communication, aménagement, médias ludiques, modèles du care ...). Une session en situation est également proposée, avec une grille d'observation co-construite en amont. Enfin, des exemples pour s'inspirer seront partagés (exemple de la pédagogie du neutre ou de la pédagogie compensatoire) et d'éventuels outils communs construits ensemble pour une institutionnalisation de pratiques égalitaires dans l'équipe.

Iels se sont rEGALé·es

RAM de Val'Eyrieux • La Tribu Meinado • Équipes périscolaires de la Roche sur Yon • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Formation-accompagnement « Stéréotypes de genre et égalité filles-garçons dans la petite enfance » – 4 jours
- Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse » – 3 heures



• FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les intervenantes de rÉGALons-nous! sont référencées en tant qu'intervenantes du CNFPT et interviennent régulièrement en régie pour différentes collectivités.

Depuis le 4 août 2014, la loi prévoit que les collectivités de plus de 20 000 habitant·es doivent rédiger un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a prescrit pour ces mêmes collectivités l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Nous proposons des ateliers de sensibilisation et des formations à l'égalité professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du volet « formation et communication » de ce plan d'action, intégrant notamment les questions d'articulations des temps de vie, de gouvernance, d'égalité salariale et d'approche intégrée du genre dans les politiques publiques, avec la possibilité de temps d'approfondissement avec les agent·es de différents secteurs, notamment ceux relevant des secteurs éducatif et social.

Par ailleurs, la loi Le Pors, introduite par la loi du 10 août 2018, institue dans son article 11 l'obligation de protection des fonctionnaires contre les agissements et violences sexistes, et de réparation le cas échéant. Récemment, le mouvement #MeToo a contribué à débanaliser les violences subies par de nombreuses femmes et minorités de genre et la parole des victimes commence à être entendue. Face à cela, les DRH des collectivités se sentent souvent démunies pour accueillir et accompagner ces victimes, et prennent conscience de l'importance de la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.

Nous proposons donc des formations pour sensibiliser aux fondements des comportements et violences sexistes et sexuelles, en partant de situations concrètes, notamment de sexisme ordinaire, en transmettant les outils juridiques et conceptuels pour mieux repérer ces manifestations sexistes, et en donnant des outils pour prévenir et lutter contre ces comportements au quotidien.

Au delà d'un enjeu d'exemplarité, agir au sein de la Fonction Publique Territoriale, c'est provoquer des répercussions égalitaristes essentielles dans la vie sociale des territoires concernés.

Iels se sont rÉGALé·es

CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale • Mairie de Brive la Gaillarde • Mairie de Forges les Bains • Mairie de Draguignan • Mairie de St Nazaire • Mairie de Cogolin • Mairie du Port de Bouc • Conseil départemental du Var • Conseil département du Tarn • Métropole Aix Marseille • Collectivité de Grand Poitiers • Agglomération de Saint Lô • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Formation « Violences sexistes et sexuelles au travail : prendre conscience et agir » – 2 jours
- Formation « Égalité professionnelle » – 1 jour
- Webinaire « Égalité professionnelle : de quoi parle-t-on ? » – 2 heures

• MILIEU CULTUREL ET FESTIF

Depuis quelques années, le milieu culturel est ébranlé par une prise de conscience particulièrement forte du sexisme vécu au quotidien par de nombreux·ses professionnel·les et artistes, allant du sexisme le plus ordinaire aux violences sexistes et sexuelles. De même, ces violences commencent également à être désinvisibilisées au sein des milieux festifs et de nombreuses campagnes naissent pour prévenir et instaurer un climat plus « safe ». Aujourd'hui, les structures sont en demande d'accompagnement dans ce long chantier, passant par la mise en place d'une communication inclusive, l'installation de zone « safe » dans les festivals, la sensibilisation des publics, la formation des différentes équipes (communication, bars, sécurité, technicien·nes, ...), la mise en place de charte et l'élaboration de protocoles d'action.

Nous nous sommes donc associées à d'autres structures spécialisées sur ces questions pour offrir cet accompagnement aux multiples dimensions.

Iels se sont rEGALé·es

The Merry Panckrust - Marseille • Fiesta des Suds - Marseille • Festival des Oiseaux de Passage - Rennes
 • Service culturel du CCAS - National • Feministival – Marseille • Occijazz – Région Occitanie • Kfé Quoi – Forcalquier • Associations étudiantes de l'université d'Angers • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Formation « Violences sexistes et sexuelles en milieu culturel : prendre conscience, réagir, prévenir » - 3 jours
- Atelier « Prévention du sexisme en milieu festif, une culture d'équipe à construire » - 3 heures
- Parcours « Empowerment et autodéfense féministe en milieu culturel » en mixité choisie – 3x3 heures
- Actions dites « de rue » : porteuse de paroles et chapeau-débats

« Merci aux animatrices pour leurs connaissances à propos des questions de genre et de féminisme, pour leur maîtrise implacable des outils d'éducation populaire, pour leur sagesse et leur bienveillance. »

Coordinatrice du programme Sound Sisters



• TRAVAIL SOCIAL ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Le secteur social n'échappe pas aux représentations sexistes et diverses formes de sexisme se nichent dans les pratiques professionnelles. Pour exemple, se reproduisent, le plus souvent de façon inconsciente, des rôles différenciés et assignés pour les professionnel·les selon leurs sexes. Si historiquement, les métiers du social évoluent, certains se «féminisent», d'autres se «masculinisent», ces mutations ne s'accompagnent que rarement d'une déconstruction des normes genrées, comme la figure de l'autorité patriarcale et du care maternant. De même, les représentations genrées impactent la relation éducative, les professionnel·les n'ayant pas toujours les mêmes attentes, exigences, considérations, face à un garçon ou à une fille, participant, malgré elleux, à la construction genrée des identités. Enfin, la parole s'est libérée ces dernières années avec l'appui des réseaux sociaux; cette actualité touche aussi les jeunes, il semble donc particulièrement nécessaire que les professionnel·les soient outillé·es pour les accompagner dans ces prises de conscience et leur cheminement d'émancipation, que ce soit sur les questions de genre comme d'orientation sexuelle.

Cette actualisation de visions critiques sur les rapports entre les hommes et les femmes dans la relation éducative est d'autant plus nécessaire dans le travail social et tout particulièrement dans la protection de l'enfance car la violence masculine subie ou incorporée est une des facettes caractérisant les trajectoires des enfants accueillis en foyer d'urgence. Ainsi en reproduisant des formes d'éducation sexuée, c'est bien la possibilité d'une résilience qui est empêché par la répétition d'une relation inégalitaire. Il semble alors important que cette inégalité structurelle soit visibilisée par les professionnel·les du social et au sein de leur lieu de travail, cela afin de pouvoir agir dessus, transformer leurs pratiques et tendre vers des formes d'éducation non-sexistes.

Nous proposons donc des modules de formation pour relier théories et pratiques tant au niveau des postures professionnelles qu'à l'échelle de l'équipe et de l'institution, cela afin d'inventer collectivement d'autres schémas d'éducation et de socialisation favorisant des modèles et des identifications émancipatrices.

Iels se sont rEGALé·es

IRTS Paca-Corse (Institut Régional du Travail Social) • Foyers d'urgence de la DIMEF - 13 (Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille) • CHRS «ARS» - Marseille (Association pour la Réadaptation Sociale – Centre d'hébergement) • Autremonde - Paris (Accueil de jour et maraudes) • Association Parle avec Elles – Toulouse (Accompagnement de femmes victimes de violences) • La Malle à Case – Nantes (Association de quartier) • Lycée Jeanne d'Arc Pôle CESF - Rennes • ...

Exemples d'interventions réalisées

- Formation «Protection de l'enfance et imaginaires genrés» – 4 jours
- Journée de sensibilisation et d'échanges «Genre et travail social» – 1 jour
- Conférence-spectacle «L'arnaque de la princesse» – 3 heures

« Votre intervention a été grandement appréciée par les jeunes présents et par l'équipe. Cela a suscité des échanges de qualité aussi bien pendant qu'après le spectacle (certains jeunes nous en reparlent activement !). Nous pourrions sûrement continuer à "surfer" sur les thématiques que vous avez abordées au cours des semaines à venir. »

(Directeur d'un CHRS)